

REPUBLIQUE FRANCAISE

IMMEUBLE COMMERCIAL

IMMEUBLE COMMERCIAL CHAUMES-EN-RETZ

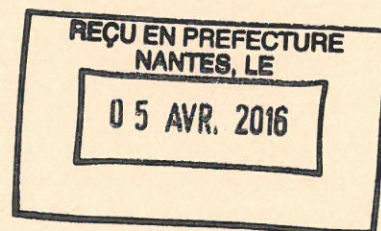
POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE PORNIC - HOTEL DES FINANCES

M 14

**BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES
ASSUJETTIS A LA TVA**

BUDGET PRIMITIF

voté par nature



ANNEE 2016

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général		7 990,00	7 990,00
615	Entretien et réparations		7 990,00	7 990,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers		7 990,00	7 990,00
61522	Bâtiments		7 990,00	7 990,00
615228	Autres bâtiments		7 990,00	7 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		10,00	10,00
658	Charges diverses de la gestion courante		10,00	10,00
66	Charges financières		13 606,00	13 606,00
661	Charges d'intérêts		13 606,00	13 606,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes		13 606,00	13 606,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		11 474,00	11 474,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE		2 132,00	2 132,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions			
022	Dépenses imprévues			
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES		21 606,00	21 606,00
023	Virement à la section d'investissement		44 029,74	44 029,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		44 029,74	44 029,74
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et		65 635,74	65 635,74

+

RESTES A REALISER N-1

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

65 635,74

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes...			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante		43 738,00	43 738,00
752	Revenus des immeubles		43 738,00	43 738,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		43 738,00	43 738,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonc.</i>			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT(=Total des recettes réelles		43 738,00	43 738,00

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	21 897,74
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	65 635,74
--	-----------

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)			
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)			
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)			
	Total individualisé en opérations		312 554,74	312 554,74
010	RESIDENCE LE CLOCHER CAROLINE		4 184,91	4 184,91
100	BATIMENT ADMINISTRATIF - ADMR		4 184,91	4 184,91
101	BATIMENT LNH LE RELAIS		304 184,92	304 184,92
	Total des dépenses d'équipement		312 554,74	312 554,74
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		41 874,00	41 874,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		31 475,00	31 475,00
1641	Emprunts en euros		31 475,00	31 475,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		10 399,00	10 399,00
18	Compte de liaison : affectation			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières		41 874,00	41 874,00
45...1.	Opé. pour compte de tiers			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		354 428,74	354 428,74
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)		354 428,74	354 428,74

		+
	RESTES A REALISER N-1	57,39
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	60 314,81
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414 800,94

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire Budget 2015	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		310 399,00	310 399,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros		300 000,00	300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		10 399,00	10 399,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		310 399,00	310 399,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		5 603,20	5 603,20
106	Réserves		5 603,20	5 603,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		5 603,20	5 603,20
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		5 603,20	5 603,20
45...2.	Opé. pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		316 002,20	316 002,20
021	Virement de la section de fonctionnement		44 029,74	44 029,74
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 029,74	44 029,74
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 029,74	44 029,74
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		360 031,94	360 031,94

		+
	RESTES A REALISER N-1	54 769,00
		+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	414 800,94

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal	Type de taux d'intérêt (3)	Index	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo.	Possi. remb. partiel O/N	Catég. empr
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					378 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					378 000,00									
001 – IMMEUBLE COMMERCIAL N°7000535311)	CREDIT AGRICOLE	28/06/2007		10/01/2007	200 000,00	F		4,12		EUROS	T	C		
002 – IMMEUBLE COMMERCIAL N°7000535320)	CREDIT AGRICOLE	28/06/2007		10/05/2007	50 000,00	F		4,19		EUROS	T	C		
003 – BATIMENT ADMINISTRATIF N°3681100020092006)	CREDIT MUTUEL	20/03/2014		05/01/2015	128 000,00	F		3,40		EUROS	T	C		
1643 Emprunts en devises (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					378 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
 (2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois).
 (5) Taux initial du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cap								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

Néant

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cap						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

Néant

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	242 058,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2015 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

Néant

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre établissement public, à condition que celui-ci ait pour autant transféré du contrat ;
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre de contrat transféré et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

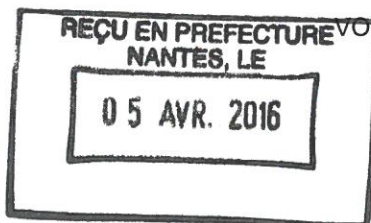
(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			
Néant			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	46
Nombre de membres présents	39
Nombre de suffrages exprimés	39
VOTES : Pour	39
Contre	=
Abstentions	=



Date de convocation : 23.03.2016

Présenté par Georges LECLEVE, Maire,
A CHAUMES-EN-RETZ le 30/03/2016
Georges LECLEVE, Maire,



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A CHAUMES-EN-RETZ, le 30/03/2016

Les membres du conseil municipal

Handwritten signatures of council members in blue ink, including names like Pouchard, Gaudette, and others.

Certifié exécutoire par Georges LECLEVE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le/...../.....
et de la publication le/...../.....

A CHAUMES-EN-RETZ, le/...../.....

